



Casablanca, le 4 juin 2018,

Chère Madame Slimani,

Chère Leïla,

Vous avez été nommée en novembre 2017 **représentante personnelle du Président Emmanuel Macron pour la francophonie.**

Cette consécration est une très grande fierté pour la langue française et pour les Français de l'étranger. Vous êtes issue du réseau d'enseignement français à l'étranger, ayant notamment passé votre baccalauréat au Lycée Descartes de Rabat.

Nous souhaitons par cette lettre ouverte vous alerter.

Le gouvernement a décidé de coupes budgétaires à hauteur de 10 % des dotations de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) sur les trois prochaines années. Cette décision a pour conséquence la suppression programmée de 500 postes de détachés de l'éducation nationale entre 2018 et 2020 au niveau mondial et le recrutement en urgence de vacataires et contrats locaux, aux compétences inégales, qui se retrouvent en quelques semaines devant une classe après avoir « bénéficié » d'une formation accélérée de quelques jours.

Dans de nombreux pays, cette décision annonce une dégradation de la qualité des enseignements proposés aux enfants scolarisés dans les écoles françaises, qu'ils soient français ou d'autres nationalités, et certainement également une augmentation des frais de scolarité.

Bien sûr, ceci a des conséquences diverses selon les régions du monde. Citoyens installés sur le continent africain, nous sommes sensibles à deux titres : (i) l'Afrique est le vivier de la Francophonie pour les prochaines décennies (la francophonie fédère plus de 274 millions de personnes répartis dans 80 pays, elles seront 700 millions en 2050 dont 600 millions en Afrique) ; (ii) le désengagement rapide et sans concertation de l'État français aura un impact sur la qualité des enseignements, du fait des difficultés de recrutement d'enseignants qualifiés en local, dans des pays dans lesquels les systèmes d'éducation sont souvent défectueux, et sont déjà soumis à une forte pression démographique.

Ces réalités et cette décision suscitent le désarroi et l'incompréhension de la part de parents, quelle que soit leur nationalité, qui ont fait le choix de scolariser leurs enfants dans des écoles françaises, les engageant sur une quinzaine d'années, au prix, le plus souvent, d'efforts financiers importants.

Le contrat de confiance est rompu. Cela sonne comme une coupure du cordon ombilical linguistique et culturel entre la France et les Français vivant à l'étranger, mais aussi, et surtout, entre la France et les citoyens du monde amoureux et premiers défenseurs de la francophonie.

Le candidat Emmanuel Macron s'est voulu un ardent défenseur de la francophonie, ciment entre la France, ses deux millions de compatriotes vivant à l'étranger et les francophones du monde. Le Président Emmanuel Macron a également réaffirmé son souhait de scolariser de plus en plus



d'enfants dans le monde dans le système d'enseignement français à l'étranger. Pourra-t-il le faire en fragilisant le réseau d'écoles existant, au risque de dégrader une image reconnue de qualité, d'ouverture et d'accès pour tous ?

Au nom de la solidarité et de la défense du service public, nous voulons nous battre pour la qualité des écoles françaises, parce qu'elles sont un investissement pour l'avenir, parce qu'elles participent directement au rayonnement et à l'influence diplomatique et économique de la France dans le monde.

Ceci ne peut être réduit à des considérations financières à court terme (le budget de l'AEFE supporté par l'Etat, s'élève à environ 600 MEUR par an, soit le prix de près de deux Airbus A380, pour un coût de scolarisation par élève bien inférieur à celui supporté par l'État français si ces enfants étaient scolarisés sur le territoire français). Les écoles françaises à l'étranger, contrôlées tout ou partiellement par l'État, ne doivent pas être fragilisées, pour être parfois finalement cédées au secteur privé. L'intégration de nouveaux établissements au réseau des écoles françaises (homologuées ou équivalentes) ne doit pas se faire au rabais, comme cela semble être le cas dans de nombreux pays.

Chère Madame Slimani, Chère Leïla, nous vous sollicitons pour faire part à Monsieur le Président de la République des préoccupations concrètes et quotidiennes des familles ayant fait le choix de scolariser leurs enfants dans le réseau des écoles françaises, au Maroc, et ailleurs.

Notre vœu le plus cher est de voir de futures Leïla Slimani éclore à l'avenir.

Nous espérons que vous accepterez d'être la porte-parole de nos inquiétudes.

Nous demandons que des concertations soient engagées de manière ouverte, en réunissant les représentants des parents d'élèves et des enseignants, les élus des Français de l'étranger (conseillers consulaires et parlementaires) et les représentants de l'AEFE. L'avenir des enfants de millions de Français vivant à l'étranger ne peut se discuter dans l'entre-soi entre les murs d'un Ministère parisien !

Nous vous prions, Chère Madame Slimani, de recevoir l'expression de nos sentiments les plus chaleureux.

Pour l'association Français du Monde – Maroc

Bérandère El Anbassi – Présidente - Conseillère consulaire Marrakech

Isabelle Frej – Vice-Présidente - Conseillère consulaire Rabat

Marion Bertoud – Secrétaire générale – Conseillère consulaire Rabat

Hervé Proust – Secrétaire général adjoint

Khadija Belcaid – Trésorière - Conseillère consulaire Rabat, représentante élue à l'Assemblée des Français de l'Etranger (AFE)

Guy Boulet – Trésorier adjoint - Conseiller consulaire Casablanca- Mohammadia

Mathieu Lescrainier – Président délégué du groupe FDM de Rabat



Français du monde - adfe
Association Démocratique des Français à l'Étranger
reconnue d'utilité publique
www.fdm-maroc.org



Morgane Lalanne – Présidente déléguée du groupe FDM de Casablanca
Loris Marconi - Président délégué du groupe FDM de Marrakech
Aubel Aunière - Président délégué du groupe FDM de Tanger
Myriem Bennani – Conseillère consulaire de Tanger
Martine Rebecchini - Présidente déléguée du groupe FDM d'Agadir et Conseillère consulaire
Martine Grattepanche - Présidente déléguée du groupe FDM d'Oujda et Conseillère consulaire
Jacky Aubert - Président délégué du groupe FDM de Fes